



CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 17 FEVRIER 2012 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL

Etaient présents :

MM. Nicolas FLOCH, Patrick AUTRET, Claude CAVAREC, Stéphane CLOAREC, Jean-Marc CUEFF, Hervé JEZEQUEL, Pascal LE PAPE, François MOAL, Jean-Yves PENDU, Alain POULIQUEN, Pierre ROIGNANT, Pascal ROUE, Pierre SAUTY, Mlles Françoise CADIOU, Anne DANIELOU, Mmes Katiba ABIVEN, Marie-Thérèse CABIOCH, Claire LECOQ, Céline LEMOIGNE, Odile MULNER-LORILLON, Marie-Paule PRIGENT-GUERER, et Joëlle TOUS-MADEC

Procurations :

Melles Morgane COZ, Christine MOAL, M. Bernard SIMON Mmes Nathalie QUEMENER, Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Michèle FRANÇOIS-GUIVARCH,

Mandataires :

Mme Joëlle TOUS-MADEC mandataire de Melle Morgane COZ
Melle Anne DANIELOU mandataire de Mme Michèle FRANCOIS-GUIVARCH
M. Pierre SAUTY mandataire de Melle Christine MOAL (arrivée de Melle MOAL à 20h00)
M. Stéphane CLOAREC mandataire de Mme Nathalie QUEMENER
Melle Monique BECAM mandataire de M. Bernard SIMON
M. Jean-Yves PENDU mandataire de Mme Anne-Marie ABJEAN-UGUEN

Absente excusée : Melle Monique BECAM

Date de la convocation : 10 février 2012

Secrétaire de séance : Mme Claire LECOQ

La séance est ouverte à 19 heures.

1. - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU 25 JANVIER 2012

(Rapporteur : M. le Maire)

le procès-verbal est approuvé par 23 voix pour
et 4 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC,
Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER)

2. – EXERCICE 2011 - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

(Commune et budgets annexes)
(rapporteur : M. Stéphane CLOAREC)

La lecture des comptes administratifs relatifs à l'exercice 2011 pour les budgets de la commune, eau, assainissement, cantine, lotissement de Kervarqueu port de Pempoul amène à constater les résultats suivants :

(REPORTS COMPRIS)	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
COMMUNE			
FONCTIONNEMENT	6 128 047,95	7 495 169,02	1 367 121,07
INVESTISSEMENT	4 342 509,30	2 904 851,02	-1 437 658,28
EAU			
FONCTIONNEMENT	184 124,51	396 546,94	212 422,43
INVESTISSEMENT	506 538,79	499 478,57	-7 060,22
ASSAINISSEMENT			
FONCTIONNEMENT	379 574,10	468 257,93	88 683,83
INVESTISSEMENT	361 444,68	235 909,04	-125 535,64
CANTINE			
FONCTIONNEMENT	163 380,37	166 197,64	2 817,27
INVESTISSEMENT	622,28	8 192,08	7 569,80
LOTISSEMENT KERVARQUEU			
FONCTIONNEMENT	260 650,67	260 650,67	0,00
INVESTISSEMENT	288 908,87	300 000,00	11 091,13
PORT DE PEMPOUL			
FONCTIONNEMENT	41 569,37	39 885,22	-1 684,15
INVESTISSEMENT	12 088,52	27 926,88	15 838,36

M. le Maire se retire, l'ensemble des comptes administratifs est soumis au vote par M. Hervé JEZEQUEL, 1^{er} Adjoint.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 22 voix pour
et 4 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC,
Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER)**

2. - EXERCICE 2011 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

(Rapporteur : M. le Maire)

Considérant qu'il y a concordance entre les écritures et les résultats des comptes administratifs et des comptes de gestion, M. le Maire propose d'approuver, conformément aux dispositions de l'article D.2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les comptes de gestion suivants de l'exercice 2011 dressés par M. TANGUY, receveur municipal :

- Commune
- Eau
- Assainissement
- Cantine
- Lotissement de Kervarqueu
- Port de Pempoul
- Kerrannou }
- Kervent } exercices clôturés en 2010 mais écritures comptables en 2011
- Pors Pella }

Vote favorable à l'unanimité des membres présents

2. – SITUATION DES MARCHES PUBLICS AU 31 DÉCEMBRE 2011

(Rapporteur : M. Stéphane CLOAREC)

Conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics stipulant qu'à l'occasion de la présentation du budget, des informations sont fournies sur les marchés soldés dans l'année ou en cours d'exécution, M. le Maire indique que la situation des marchés au 31 décembre 2011 se présentait comme suit :

<u>DATE de Notification</u>	<u>MARCHES DE TRAVAUX SOLDES AU 31 DECEMBRE 2011</u>	<u>MONTANT TTC DU MARCHÉ</u>
8 Septembre 2009	AMENAGEMENT DE LA RUE DE BREST – VOIRIE – TROTTOIRS ET ESPACES VERTS EUROVIA	307.587, 28 €
14 Mai 2009	RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE E.U. DE LA RUE PEN AL LIORZOU – CONFECTION DE 50 BOITES DE BRANCHEMENTS RUE DE BREST - EUROVIA	82.870, 84 €

14 Mai 2009	RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE ET DES BRANCHEMENTS PLOMB DANS DIVERS SECTEURS - FORCLUM	194.109, 60 €
29 Avril 2010	RENOUVELLEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET BRANCHEMENTS PLOMB RUES DE VERDUN, ST ROCH, RUE DE LA CHAISE, OCM, VENELLE DE VERDUN – LYONNAISE DES EAUX	173.593, 42 €
29 Avril 2010	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT 2010 RUE DE KERGLAZ ET RUE DE PLOUENAN - EUROVIA	84.788, 03 €
4 Août 2010	AMENAGEMENT D'UN PARC PAYSAGER VENELLE ST ROCH – JO SIMON	147.807, 66 €
17 Novembre 2010	TRAVAUX D'EAU POTABLE 2010 – RENOUVELLEMENT CONDUITE D'EAU POTABLE ET BRANCHEMENTS PLOMB RUE DES CARMES - FORCLUM	56.149, 81 €
Avril 2008	<u>AMENAGEMENT DE LA RUE ERNEST RENAN</u>	
	LOT N°1 – TERRASSEMENT – VRD – RESEAUX DURS – EV - EUROVIA	333.984, 20 €
	LOT N°2 – A.E.P. – RESEAUX SOUPLES FORCLUM	94.712, 44 €
7 <input type="checkbox"/> Avril 2011	TRAVAUX DE VOIRIE – PROGRAMME 2011 CARREFOUR ST ROCH, TROGUEROT, GREVE DU MAN ET DIVERS SECTEURS A LA CAMPAGNE - EUROVIA	306.195, 14 €
8 Avril 2011	TRAVAUX D'EAU POTABLE – PROGRAMME 2011 – RUE DE LA MARCHE, CITE BELLEVUE, VENELLE DE LA CHAISE, RUE J. BREL, RUE DE LANTRENNOU ET ROUTE DE MESPAUL - FORCLUM	151.970, 94 €

<u>DATE de Notification</u>	<u>MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE SOLDES AU 31 DECEMBRE 2011</u>	<u>MONTANT TTC DU MARCHE</u>
Août 2007	RUE ERNEST RENAN – A ET T OUEST	18.896, 80 €
Octobre 2009	SCHEMA DIRECTEUR A.E.P.	30.187, 04 €

<u>DATE de Notification</u>	<u>MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES SOLDES AU 31 DECEMBRE 2011</u>	<u>MONTANT TTC DU MARCHE</u>
21 Décembre 2010	ASSURANCES ANNEE 2011 – RESPONSABILITE CIVILE GENERALE - ALLIANZ	6.144, 66 €
21 Décembre 2010	ASSURANCES ANNEE 2011 – FLOTTE AUTOMOBILE - ALLIANZ	18.125, 29 €
21 Décembre 2010	ASSURANCES ANNEE 2011 – MULTIRISQUES DOMMAGES AUX BIENS - ALLIANZ	24.667, 57 €
21 Décembre 2010	ASSURANCES ANNEE 2011 – PROTECTION JURIDIQUE GENERALE - DAS	2.062, 30 €
21 Dé <input type="checkbox"/> embre 2010	ASSURANCES ANNEE 2011 – GARANTIE AUTO MISSION - ALLIANZ	847, 77 €
21 Décembre 2010	ASSURANCES ANNEE 2011 – EMBARCATION MARITIME - ALLIANZ	279, 30 €
3 Mars 2011	ASSURANCES ANNEE 2011 – COUVERTURE DES	85.927, 20€

	OBLIGATIONS STATUTAIRES DE L'EMPLOYEUR A L'EGARD DES AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES - GAN	
Janvier 2009	ACQUISITION DE PROGICIELS DE GESTION ET PRESTATIONS DE MAINTENANCE INFORMATIQUES POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE – ANNEES 2009 – 2010 et 2011 - SEG □ LOG	10.811, 84 € /AN

<u>DATE de Notificat□on</u>	<u>MARCHES DE TRAVAUX EN COURS AU 31 DECEMBRE 2011</u>	<u>MONTANT TTC DU MARCHÉ</u>
16 Janvier 2008	MARCHE DE RESEAUX SOUPLES A BONS DE COMMANDE ANNEES 2008 – 2009 – 2010 - 2011 FORCLUM	59.800 € MINI/AN 239.200 € MAXI/AN
□5□Avril 2008	MARCHE DE VOIRIE A BONS DE COMMANDE ANNEES 2008 – 2009 – 2010 – 2011 - EUROVIA	150.000 € MINI/AN 600.000 € MAXI/AN
Août 2007	<u>PROJET URBAIN PHASE II</u>	
	LOT N°1 VOIRIE EUROVIA	920.057, 39 €
	LOT N° 2 RESEAUX SOUPLES FORCLUM	554.289, 19 €
	LO□ N° 3 GROS ŒUVRE JO SIMON	178.463, 61 €
	LOT N° 4 ESPACES VERTS JO SIMON	411.400, 11 €
30 Décembre 2011	AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE RUE DE BREST ET ROUTE DE PLOUENAN - EUROVIA	188.962, 02 €
24 Juin 2011	AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE KERVARQUEU – LOT 1 TERRASSEMENT ET VOIRIES- EUROVIA	532.199, 97 €
24 Juin 2011	AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE KERVARQUEU – LOT 2 - EAU POTABLE – EAUX USEES – EAUX PLUVIALES - EUROVIA	405.383, 97 €
15 Juillet 2011	AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE KERVARQUEU – LOT 3 – BASSE TENSION – TELEPHONE – ECLAIRAGE SURLARGEUR GAZ - EIFFAGE	279.272, 34 €
24 Juin 2011	AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE KERVARQUEU – LOT 4 – ESPACES VERTS – JO SIMON	127.056, 46 €
7 Octobre 20□1	REALISATION DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC ET TELEPHONIQUES RUE DE LA PLAGE ET RUE DE LA CHAISE - EIFFAGE	111.465, 53 €
6 Juin 2011	REMISE EN ETAT DU PONT RAIL DE PEN AR VERN – VC 4 RUE DE SIECK - NOVELLO	228.794, 20 €

<u>DATE de Notification</u>	<u>MARCHES DE MAITRISE D'ŒUVRE EN COURS AU 31 DECEMBRE 2011</u>	<u>MONTANT TTC DU MARCHÉ</u>
Octobre 2008	REVISION DU P.L.U. - LEOPOLD	1.375, 40 €
19 Mai 2010	REALISATION D'UN SCHEMA D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE KERVARQUEU ET MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE – A ET T OUEST	49.968, 88 € + 5, 5 % DU MONTANT DES TRAVAUX

13 Juillet 2010	MISSION D'ASSISTANCE – CONSEIL POUR LA PROCEDURE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – 3CO	14.352, 00 €
30 Juillet 2010	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ASCENSEUR OU D'UNE PLATE FORME ELEVATRICE DANS LA MAIRIE – ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'AMENAGEMENT	11.302, 20 €
4 Août 2010	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REMISE EN ETAT DU PONT RAIL DE PEN ARVERN RUE DE SIECK – SOGREAH CONSULTANTS	17.940, 00 €
30 Mai 2011	MAITRISE D'ŒUVRE EN VUE DE LA RESTAURATION DE LA ROSACE OUEST BAIE 101 DE LA CHAPELLE DU KREISKER – EURL DE PONTHAUD	9.544, 08 €
19 Octobre 2011	MAITRISE D'ŒUVRE EN VUE DE LA REALISATION D'UN ESPACE SOCIO CULTUREL – DIDVID PRIGENT	139.992, 79 €

<u>DATE de Notification</u>	<u>MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES EN COURS AU 31 DECEMBRE 2011</u>	<u>MONTANT TTC DU MARCHE</u>
30 Novembre 2010	MAINTENANCE DU RESEAU ET DES MATERIELS INFORMATIQUES DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE – ANNEES 2011 – 2012 ET APRES ACCORD 2013 - DIESE	6.353, 15 €
11 juillet 2010	RESTAURATION SCOLAIRE – FOURNITURES DE REPAS –VILLE DE MORLAIX/KEGIN GREIZ	2, 52 € /REPAS A TITRE INDICATIF : 160.335, 00 €
26 Mai 2011	FOURNITURES DE BUREAU – OFFICE DEPOT	8.000 € MINIMUM
31 Mai 2011	FOURNITURES DE PAPIERS – INAPA FRANCE	2.500 € MINIMUM
26 Mai 2011	FOURNITURES DE CONSOMMABLES D'IMPRESSION – OFFICE DEPOT	3.500 € MINIMUM
20 Janvier 2011	REDACTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LES ANNEES 2011 – 2012 – 2013 – ABJEAN PHILIPPE	10.000 €
20 Janvier 2011	CONCEPTION GRAPHIQUE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LES ANNEES 2011 – 2012 – 2013 – SARL MOT COMPTE TRIPLE	28.400, 60 €
20 janvier 2011	IMPRESSION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LES ANNEES 2011 – 2012 – 2013 – SARL PRIM	12.433, 84 €
21 Décembre 2011	PRESTATIONS DE SERVICES DE TRANSPORTS PAR AUTOCARS POUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES POUR LES ANNEES 2012 ET 2013 – SARL ROLLAND KREISKER EVASION	Marché à commandes sur prix de prestations

Le conseil municipal prend acte de la situation

3.a - EXERCICE 2012 - AFFECTATION DES RÉSULTATS

(rapporteur : M. Stéphane CLOAREC)

M. le maire propose d'affecter au Budget Primitif 2012 les résultats constatés au Compte Administratif 2011 comme suit :

BUDGET DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement	Excédent de affecté au 1068 de la section d'investissement pour	1 367 121 ,07	1 367 121 ,07
Section d'investissement	Déficit de reporté au 001 : déficit d'investissement reporté	1 437 658,28	1 437 658,28

BUDGET DE L'EAU

Section de fonctionnement	Excédent de affecté au 1068 de la section d'investissement pour	212 422,43	212 422,43
Section d'investissement	Déficit de reporté au 001 : déficit d'investissement reporté	7 060,22	7 060,22

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement	Excédent de affecté au 1068 de la section d'investissement pour	88 683,83	88 683,83
Section d'investissement	Déficit de reporté au 001 : déficit d'investissement reporté	125 535,64	125 535,64

BUDGET DE LA CANTINE

Section de fonctionnement	Excédent de reporté au 002 : excédent de fonctionnement reporté	2 817,27	2 817,27
Section d'investissement	Excédent de reporté au 001 : excédent d'investissement reporté	7 569,80	7 569,80

BUDGET DU LOTISSEMENT DE KERVARQUEU

Section d'investissement	Excédent de reporté au 001 : excédent d'investissement reporté	11 091,13	11 091,13
---------------------------------	--	------------------	-----------

BUDGET DU PORT DE PEMPOUL

Section de fonctionnement	Déficit de reporté au 002 : déficit de fonctionnement reporté	1 684,15	1 684,15
----------------------------------	---	-----------------	----------

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 4 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC,
Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER)**

3.b - VOTE DES TAUX FISCAUX

(rapporteur : M. Stéphane CLOAREC)

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2011,
à savoir :

TAXES	TAUX
Habitation	13,61 %
Foncière	18,69 %
Foncière non bâti	44,36 %

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 4 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC,
Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER)**

3.c - EXERCICE 2012 - BUDGETS PRIMITIFS

(Rapporteur : M. Stéphane CLOAREC)

Après lecture des crédits inscrits aux différents chapitres et avoir fourni les explications utiles sur les propositions budgétaires, M. le maire demande d'accepter les projets de budget pour l'exercice 2012 aux montants suivants :

COMMUNE

	RESTE A REALISER	SOLDE REPORTE	CREDITS VOTES	TOTAL
DEPENSES	2 100 579,53	1 437 658,28	10 987 077,80	14 525 315,61
RECETTES	0,00	0,00	14 525 315,61	14 525 315,61
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 100 579,53	1 437 658,28	3 790 927,80	7 329 165,61
RECETTES			7 329 165,61	7 329 165,61
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			7 196 150,00	7 196 150,00
RECETTES			7 196 150,00	7 196 150,00

EAU

	RESTE A REALISER	SOLDE REPORTE	CREDITS VOTES	TOTAL
DEPENSES	10 000,00	7 060,22	1 128 078,68	1 145 138,90
RECETTES	0,00	0,00	1 145 138,90	1 145 138,90

INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 000,00	7 060,22	637 383,34	654 443,56
RECETTES	0,00		654 443,56	654 443,56

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00		490 695,34	490 695,34
RECETTES	0,00		490 695,34	490 695,34

ASSAINISSEMENT

	RESTE A REALISER	SOLDE REPORTE	CREDITS VOTES	TOTAL
DEPENSES	9 305,59	125 535,64	811 772,29	946 613,52
RECETTES	0,00	0,00	946 613,52	946 613,52

INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 305,59	125 535,64	310 357,34	445 198,57
RECETTES			445 198,57	445 198,57

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			501 414,95	501 414,95
RECETTES			501 414,95	501 414,95

CANTINE

	RESTE A REALISER	SOLDE REPORTE	CREDITS VOTES	TOTAL
DEPENSES	0,00	0,00	184 404,52	184 404,52
RECETTES	0,00	10 387,07	174 017,45	184 404,52

INVESTISSEMENT				
DEPENSES			9 404,52	9 404,52
RECETTES		7 569,80	1 834,72	9 404,52

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES			175 000,00	175 000,00
RECETTES		2 817,27	172 182,73	175 000,00

LOTISSEMENT DE KERVARQUEU

	SOLDE REPORTE	BP	TOTAL
DEPENSES	0,00	3 690 300,00	3 690 300,00
RECETTES	11 091,13	3 679 208,87	3 690 300,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES		1 540 100,00	1 540 100,00
RECETTES	11 091,13	1 529 008,87	1 540 100,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	0,00	2 150 200,00	2 150 200,00
RECETTES	0,00	2 150 200,00	2 150 200,00

PORT DE PEMPOUL

	SOLDE REPORTE	BP	TOTAL
DEPENSES	1 684,15	55 915,96	57 600,11
RECETTES	15 838,36	41 761,75	57 600,11

INVESTISSEMENT

DEPENSES	0,00	24 034,23	24 034,23
RECETTES	15 838,36	8 195,87	24 034,23

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 684,15	31 881,73	33 565,88
RECETTES		33 565,88	33 565,88

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 4 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC,
Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER

4. - REVERSEMENT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-POL-DE-LEON DE LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

(rapporteur : M. Hervé JEZEQUEL)

M. le maire rappelle que par délibération du 28 septembre 2011, le conseil municipal a décidé d'instaurer à son profit la taxe communale sur la consommation finale d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2012. Il propose de reverser le produit que la commune percevra sur les exercices 2012 et 2013 au SIE de Saint-Pol-de-Léon afin qu'il poursuive le

financement des travaux d'effacement de réseaux sur le territoire du syndicat pendant la durée d'exécution de la convention de fonctionnement signée entre le SDEF et le SIE de Saint-Pol-de-Léon.

Le conseil municipal doit :

- ✓ Accepter de reverser au SIE le produit de la taxe d'électricité sur les exercices budgétaires 2012 et 2013 ;
- ✓ Autoriser le maire à reverser le produit de cette taxe.

Vote favorable à l'unanimité

5. - AIDE A L'ACQUISITION D'UN VOILIER POUR LE CENTRE NAUTIQUE

(rapporteur : M. Stéphane CLOAREC)

Le CNSP a le projet d'acquérir un voilier ECHO 90 destiné aux activités de plaisance développées par l'association. Le plan de financement présenté et défendu par M. Xavier BOURHIS, président, implique une subvention d'équipement d'un montant de 14.000,00 € qui s'ajouteraient à une subvention du Conseil Général du Finistère. Un emprunt contracté par le CNSP permet de boucler l'opération.

Le conseil municipal doit :

- ✓ Approuver l'octroi d'une subvention d'équipement de 14.000,00 € sur l'exercice 2012 au bénéfice du CNSP pour l'acquisition d'un voilier ECHO 90 ;
- ✓ Autoriser le maire à verser la subvention après le vote du budget 2012.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 4 votes contre (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC,
Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER)**

6. - LOTISSEMENT « LES EMBRUNS » TROGUEROT SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE RETROCESSION DES VOIES ET RESEAUX DU LOTISSEMENT

(rapporteur : M. François MOAL)

M. le maire informe les membres du conseil municipal qu'un permis d'aménager en vue d'un lotissement privé à Troguérot a été déposé par les conjoints KERBIRIOU. 22 lots maximum sont projetés sur une surface de 15.395 m². Le lotisseur et maître d'œuvre de l'opération est le Cabinet A&T Ouest qui se propose de signer une convention de rétrocession des voies et réseaux du futur lotissement. La commission urbanisme du 10 janvier 2012 a émis un avis favorable sur le principe de la rétrocession.

Il est à signaler que, préalablement aux opérations de cessions, des régularisations foncières sont nécessaires pour permettre la réalisation de la voie interne dénommée rue des Embruns et du chemin piétonnier.

Le conseil municipal doit :

- ✓ Approuver les régularisations foncières rendues nécessaires à la réalisation du lotissement « Les Embruns » ;
- ✓ Autoriser le maire à signer la convention de rétrocession à la commune des voies et réseaux du futur lotissement, convention qui prendra effet à l'achèvement de la seconde tranche des travaux.

Discussion :

M. Jean-Yves PENDU : Cela signifie que les voies et réseaux vont basculer aussitôt dans le domaine public communal ? Pourquoi cette précipitation quand on connaît la situation d'autres voies privées non intégrées.

M. Hervé JEZEQUEL : Ici c'est différent, la commune assure un suivi du chantier et se rémunère à 0,5 % du montant des travaux. Les services techniques vont contrôler les travaux, les matériaux mis en œuvre et valideront les procédés techniques. C'est une procédure relativement nouvelle. J'émet une réserve cependant sur le fait que le lotissement se fait en 2 tranches. Je souhaiterais que l'intégration n'intervienne qu'à l'achèvement de la 2^{ème} tranche.

M. le Maire : Pas de problème, la délibération sera complétée sur ce point.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 4 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC,
Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER)**

7. - CESSION DE LA PARCELLE BE N° 249 A MELLE CASTEL ET M. BELLOUR – LE STANG

(rapporteur : M. François MOAL)

M. le maire informe le conseil municipal de la demande de Melle CASTEL et de M. BELLOUR demeurant au Stang de se porter acquéreurs d'un délaissé de 800 m² jouxtant leur propriété. Il s'agit de la parcelle cadastrée BE n° 249 estimée par les services de France Domaine à 2,50 € le m². Les preneurs ont accepté le prix fixé par les Domaines soit 2.000,00 € hors frais pour l'acquisition dudit terrain.

Le conseil municipal doit :

- ✓ Approuver la cession de la parcelle BE n° 249 à Melle CASTEL et M. BELLOUR demeurant au Stang ;
- ✓ Autoriser le maire à signer l'acte de vente au nom de la commune en l'étude de Maître LEMOINE étant entendu que les frais sont à la charge de l'acquéreur.

Vote favorable à l'unanimité

8. - PRET D'HONNEUR

(rapporteur : M. Stéphane CLOAREC)

M. le maire fait part d'une demande d'aide à la mobilité internationale d'un jeune étudiant saint-politain qui a la possibilité de séjourner un semestre à l'Université de Cadiz en Espagne. Le jeune homme n'est pas boursier et son séjour étudiant en Espagne est suspendu à l'obtention de financements extérieurs. Sous réserve d'obtenir les justificatifs réclamés, une aide d'un montant de 762,00 € peut lui être accordée sous la forme d'une avance remboursable.

Le conseil municipal doit :

- ✓ Autoriser le maire à accorder à cet étudiant une avance remboursable de 762,00 € par le biais d'une convention de financement/remboursement à passer entre le maire et le bénéficiaire majeur.

Vote favorable à l'unanimité

9. - RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANTE DE DIRECTION PAR VOIE DE DETACHEMENT

(rapporteur : M. Stéphane CLOAREC)

M. le maire informe les élus du conseil municipal du prochain départ à la retraite de sa secrétaire. Les publicités de vacance du poste ont été réalisées en fin d'année 2011 et la procédure de recrutement s'est achevée.

La candidate retenue est un agent dépendant du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Il convient, par conséquent, de solliciter les instances paritaires pour un détachement de cet agent sur une durée d'un an.

Le conseil municipal doit :

- ✓ Autoriser le maire à solliciter l'accord de détachement d'une durée d'un an permettant de nommer l'agent retenu sur le grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au 30 avril 2012.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal accepte par 23 voix pour
et 4 abstentions (MM. Jean-Yves PENDU, Claude CAVAREC,
Mmes Anne-Marie ABJEAN-UGUEN, Marie-Paule PRIGENT-GUERER)**

10. - DELEGATIONS AU MAIRE

(rapporteur : M. Hervé JEZEQUEL)

- Attribution d'un marché en procédure adapté à la Société ATIZ du Relecq-Kerhuon pour la conception d'un parcours dans la cathédrale.
 - Tranche ferme : 24.095,00 € HT
 - Tranche conditionnelle : 15.730,00 € HT
- Attribution d'une mission d'étude après consultation à l'Agence INCOGNITO de Brest pour un diagnostic du TST : 13.656,00 € HT

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le maire

11. - INFORMATION DU MAIRE

Pose d'une option pour le prochain conseil municipal : mercredi 4 avril 2012 sous réserve.

Le Maire clôt la séance à 20 heures 45

Le Maire,
Nicolas FLOCH

La secrétaire de séance,
Mme Claire LECOQ

Les Conseillers Municipaux,